

Sites:

FR7200711 - L02 (Mimizan plage à Vieux Boucau)

FR7200712 - L03 (Vieux Boucau à Hossegor)

FR7200713 - L04 (Capbreton à Tarnos)

Mercredi 29 janvier 2014

Lit et Mixe, salle du Pavillon

Révision des documents d'objectifs

Diagnostic, enjeux, objectifs

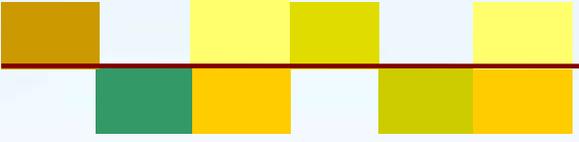
Projet de catalogue d'actions

Animation

Bilan de l'animation

Perspectives pour 2014





→ *Ordre du jour de la réunion*

- ❖ Bilan d'activité 2013
- ❖ Prévisions d'actions pour 2014
- ❖ Extension de périmètres proposée
- ❖ Diagnostics habitats, flore et faune, socio-économique
- ❖ Enjeux et objectifs
- ❖ Projet de catalogue d'actions

Bilan d'activité de l'animation 2013

Les contrats en cours ou achevés

- ✚ *Contrat de gestion d'espèces invasives à Mimizan* : opération débutée en 2011.
- ✚ *Contrat de gestion d'espèces invasives sur les berges du courant de Lit-et-Mixe*. Opération débutée en 2012, une tranche complémentaire de travaux a été engagée (l'été 2013).
- ✚ *Contrat de réhabilitation et de création de mares à Lit-et-Mixe*, Début en 2012, des compléments de surcreusement et de profilage de berges ont été réalisés (été 2013)
- ✚ *Un contrat pour la gestion d'invasives à Tarnos* (Séneçon du Cap, Baccharis, Cortaderia) a été engagé, les travaux de la première tranche sont achevés. Une tranche complémentaire vient d'être réalisée conformément au prévisionnel.

Bilan d'activité de l'animation 2013

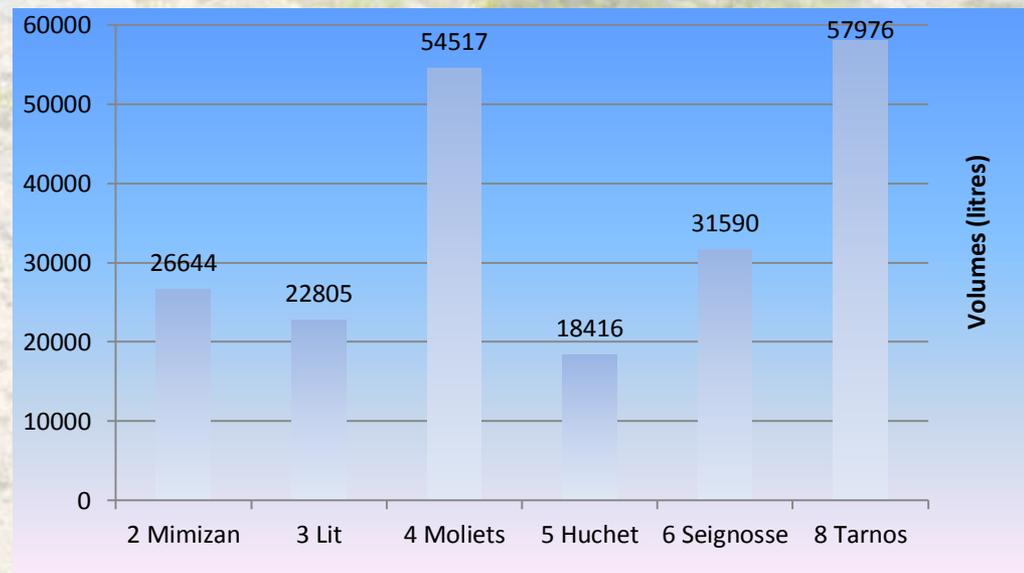
Les contrats en cours ou achevés :

➔ Nettoyage manuel des hauts de plages, contrat porté par le Conseil général des Landes. En 2013, linéaire de 11 480 m

N° lot	Intitulé du lot	Linéaire (m)	Détenteur
02	Nettoyage manuel – site de Mimizan	2 560 m	ESAT Marensin
03	Nettoyage manuel – site de Lit et Mixe	2000 m	Alternative Espaces Verts
04	Nettoyage manuel – site de Moliets et Maâ	3280 m	COVED
05	Nettoyage manuel – site du Courant d'Huchet	1350 m	Jardins de Nonères
06	Nettoyage manuel – site de Seignosse	690 m	ESAT Le Colombier
08	Nettoyage manuel – site de Tarnos	1600 m	ESAT Le Colombier

➔ Premiers résultats (quantitatifs) ; le bilan est sur le site Internet

(NB : résultats non significatifs sur 1 an)



Bilan d'activité de l'animation 2013

Activités d'animation

- ➔ Animations techniques : visite avec l'ESAP à Seignosse, participation à la formation des MNS sous l'égide du CREPS Aquitaine, réunion habitats, enjeux et actions, pour le docob « grands lacs ».
- ➔ Communication : « en sommeil » cette année, la priorité étant placée sur la révision des docobs.
- ➔ Mise au point d'un levier d'arrachage du Baccharis, avec essais sur le terrain pour finaliser le modèle.



Bilan d'activité de l'animation 2013

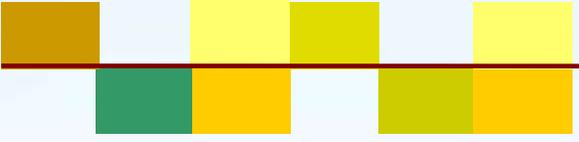
Activités d'animation

→ Habitats et espèces :

Encadrement de stagiaire : étude sur le lézard ocellé et la Cistude d'Europe à Tarnos :

■ **DARNET Elodie (2013)**. *Etude sur deux espèces patrimoniales. Mise en place d'une suivi sur le lézard ocellé (*Timon lepidus*) et recherche de présence de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) sur le site de Tarnos (40)*. Stage ONF ; mémoire de stage master 1 STS-ETE Univ. De Bourgogne. 26 p.





La révision des docobs

Les réunions du CRES

- La réunion du Comité restreint de suivi du 29 mai 2013 à Mimizan a permis (concomitamment avec le groupe pour le site L01) la pré-validation des données de synthèse du diagnostic établi pour la révision des docobs, et celle des enjeux et objectifs.
- La réunion du Comité restreint de suivi du 25 septembre à Seignosse aura eu pour objet de présenter le catalogue d'actions, ainsi que les modifications apportées aux enjeux et objectifs.

Prévision d'actions pour 2014

- Priorité : achèvement des docobs
- Si financements, mettre en œuvre les contrats prévus aux docobs, ; suivis des contrats en cours,
- Expérimentation du levier d'arrachage,
- Communiquer, en s'appuyant sur le site Internet, sur les sites des communes, des offices de tourisme, etc. + carte interactive des sites N2000 landais,
- Réaliser un document très synthétique sur le nettoyage des plages,
- Réfléchir avec les EPCI, aux possibilités d'intervention d'entreprises de réinsertion, pour des travaux spécifiques (espèces invasives, maintien en état de mises en défens, de signalétique...).
- Financements : rester attentifs aux possibilités de mécénat environnemental, en vue d'engager des actions pédagogiques et de mise en défens.

➔ Remarques sur le bilan/perspectives ?

L'évolution des périmètres

Présentation par site

Modifications mineures

- L02 Mimizan :** Rajuster sur le périmètre de la Réserve biologique domaniale
- L02 Lit et Mixe :** Rattacher dune des domaines, pare-feu

Modifications majeures

- L03 Soustons :** Rattachement de la quasi-totalité de la dune domaniale
- L04 Ondres :** Rattachement de la dune domaniale nord, + au sud du Plan-Plage ; une partie des terrains du CELRL (en arrière-dune au nord et au sud de la station) (le rattachement de cette communale a été abandonné).
- L04 Tarnos :** Rattachement dune domaniale (sud butte de tirs), et terrains du Conservatoire du littoral (est et sud butte de tirs).

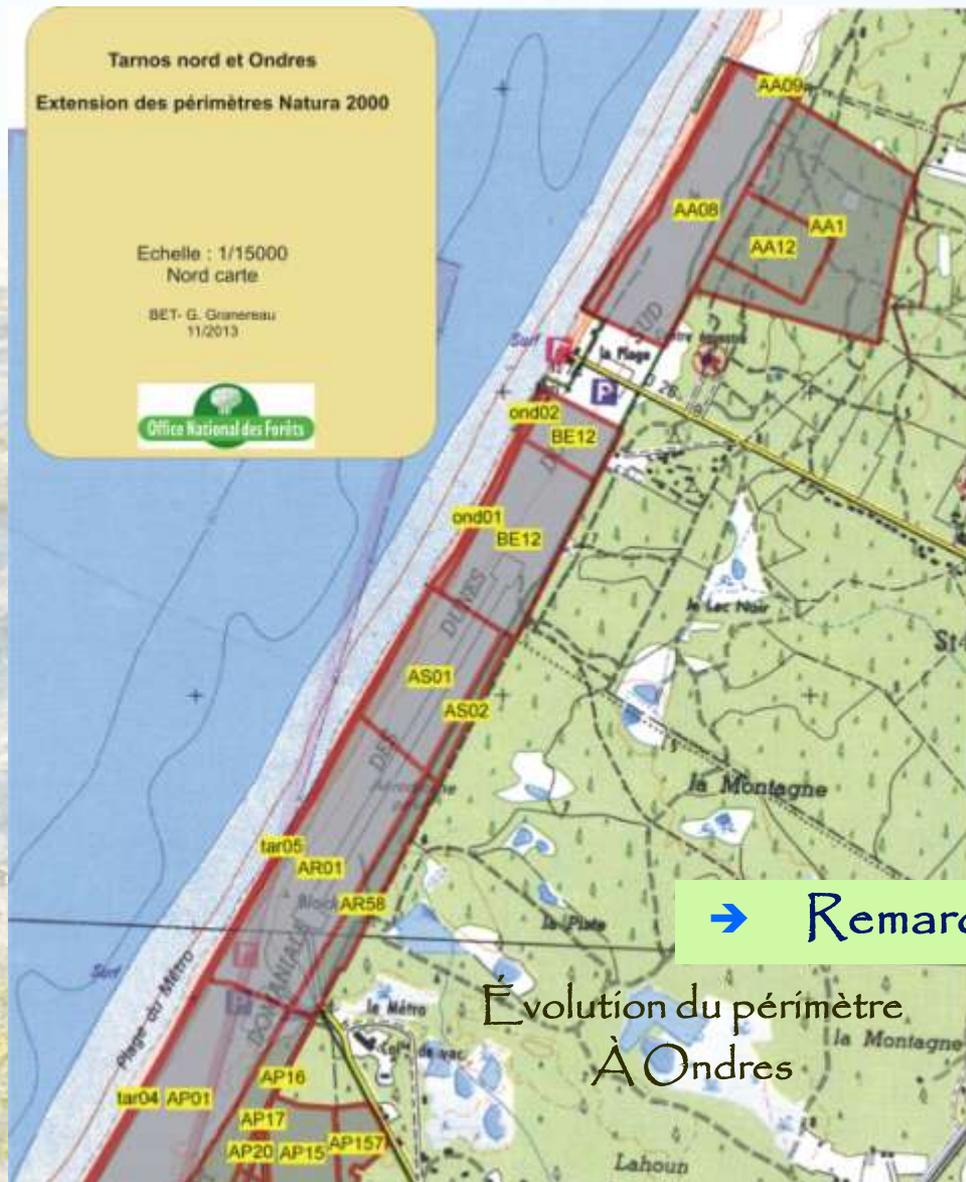
→ Accord de l'ONF

→ Accord de la Mairie de Tarnos

L'évolution des périmètres



L'évolution des périmètres



Ces cartes rendent compte des principales extensions proposées, qui ont pour objectif, entre autres, de renforcer la cohérence de la gestion des milieux sur des propriétés publiques.

→ Remarques sur l'évolution des périmètres ?

Évolution du périmètre
À Ondres

Diagnostic habitats naturels

Habitats naturels prioritaires

Nom	Code Natura 2000	Milieux concernés
<i>Habitats prioritaires</i>		
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2	Dune littorale ; ponctuellement zones non boisées.
Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5	Arrière-dune ; ponctuellement lisières ou zones non boisées
Dunes françaises à bruyère cendrée (<i>Festuco vaconcensis</i> - <i>Ericetum cinererae</i>)	2150	Arrière-dune ; ponctuellement lisières ou zones non boisées



Diagnostic habitats naturels

Habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés

Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel

+ Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1
+ Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1
+ Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1
+ Dunes mobiles atlantiques à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1
+ Dunes à Saule des dunes	2170-1
+ Dunes boisées littorales des régions atlantiques à Chêne-liège	2180-3
+ Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4
+ Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaies	2180-5
+ Mares dunaies à eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	2190-1 X 3110
+ Bas marais dunaies	2190-3
+ Roselières dunaies (<i>Phragmitetea</i>)	2190-5
+ Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique... littorelleteae uniflorae	3110-1
+ Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
+ Landes sèches européennes (<i>Cisto salvifolii</i> - <i>Ericion cinererae</i>)	4030-4
+ Prés humides littoraux thermo atlantiques des Landes et de Charente	6420-2

Diagnostic faune - flore

Diagnostic flore

- Un essai de hiérarchisation a été fait
- Une liste des invasives est présentée (certaines espèces sont à considérer comme indésirables dans les sites Natura 2000). (cf document de travail)
- Aucune espèce de la Directive habitats

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	Statut
Armoise de LLOYD	<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>	E
Aspérule occidentale	<i>Asperula occidentalis</i>	1982
Astragale de Bayonne	<i>Astragalus baïonensis</i>	E - 1982
Corbeille d'or des sables	<i>Alyssum loiseleurii</i>	1982 (1), E, LR
Crépis bulbeux	<i>Aetheorhiza bulbosa subsp. bulbosa</i>	2002
Criste marine, Fenouil marin	<i>Crithmum maritimum</i>	2002, Landes
Diotis maritime	<i>Otanthus maritimus</i>	1982
Droséra [Rossolis] à feuilles intermédiaires	<i>Drosera intermedia</i>	1982
Droséra [Rossolis] à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	1982
Épervière laineuse	<i>Hieracium eriophorum</i>	E - 1982 - R
Euphorbe péplis	<i>Euphorbia peplis</i>	1982 (2), LR
Fétuque de Gascogne	<i>Festuca vasconensis</i>	E
Gaillet des sables	<i>Galium arenarium</i>	E
Linaire à feuilles de thym	<i>Linaria thymifolia</i>	E - 1982 - R
Lis des sables, Lis Matthiole	<i>Pancratium maritimum</i>	2002
Lotier grêle, Lotier hispide	<i>Lotus angustissimus</i>	2002 (2 subs.)
Luzerne maritime	<i>Medicago marina</i>	2002
Œillet de France	<i>Dianthus gallicus</i>	E-1982
Pourpier de mer	<i>Honkenya peploides</i>	2002
Romulée de Provence, Romulée bolbocode	<i>Romulea bulbocodium</i>	2002
Sérapias à petites fleurs	<i>Serapias parviflora</i>	1982
Silène de Thore	<i>Silene thorei</i>	E
Silène des ports	<i>Silene portensis</i>	2002
Solidage verge d'or à grosses racines	<i>Solidago virgaurea subsp. maccrorhyza</i>	E R

1982 : statut de protection défini dans l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995, fixant la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national (annexe 1, sauf indication contraire)

2002 : statut de protection défini par l'arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine.

R : espèce inscrite dans le Livre rouge de la flore menacée de France.

E : endémique

Diagnostic faune - flore

Diagnostic faune : évaluation des espèces de l'annexe 2 et 4

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (3)
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin (Vespertillon) à oreilles échancrées	N° 1321, P, 2, 4	inconnue	A préciser	A préciser	
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	N° 1310, P, 2, 4	Inconnue (Tarnos)	A préciser	A préciser	
<i>Barbastella barbastellu</i>	Barbastelle	N° 1308, P, 2, 4	Potentielle (Tarnos)	A préciser	A préciser	
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	N° 1323, P, 2, 4	Inconnue	A préciser	A préciser	
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	n° 1220, P, 2, 4	Quelques individus	Petite population en cours d'évaluation, au niveau des zones humides de Mimizan et du Métro (Tarnos)	A préciser	
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	N° 1088, P, 2, 4	inconnue	Nécessite des arbres âgés et dépérissants, essentiellement des chênes	A préciser	
<i>Lucanus cervus</i> L, 1758	Lucane Cerf-volant	N° 1083, 2	inconnue	Nécessite des arbres âgés et dépérissants, essentiellement des chênes	A préciser	

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

(3) Favorable (vert), défavorable inadéquat (jaune), défavorable mauvais (rouge), inconnu (gris).

Selon **BENSETTITI F. et TROUVILLIEZ J., 2009** – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p

Diagnostic faune - flore

Diagnostic faune : Oiseaux (suite)

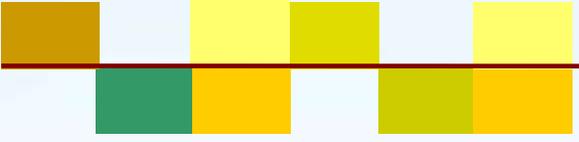
Données extraites du docob, compléments et précisions de Marc Fournier.

Directive Oiseaux : Directive du Conseil CEE n°79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages

Protection : Arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Liste rouge : Oiseaux menacés et à surveiller en France

Nom commun	Nom scientifique	Statut sur le site	Directive Oiseaux (Annexe 1)	Protection	Liste rouge	Localisation
Alouette calandrelle	<i>Calandrella branchydactyla</i>	Migrateur rare	✓	✓		dune
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nicheur possible			✓	dune
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Nicheur, migrateur hivernant	✓	✓		Frange - forêt
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	migrateur	✓	✓		dune
Busard Saint Martin	<i>Circus cyaneus</i>	migrateur	✓	✓		Dune
Circaète Jean-le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Forêt
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Nicheur		✓	✓	Dune
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Forêt
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nicheur, migrateur		✓		forêt
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>					Tarnos, Capbreton, frange
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Nicheur	✓	✓	✓	Frange, forêt
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Nicheur, migrateur		✓	✓	Frange, forêt
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur, migrateur	✓	✓		forêt
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Nicheur localisé, migrateur	✓	✓	✓	Dune
Tarier pâtre	<i>Saxicola torcata</i>	Nicheur		✓	✓	frange, forêt
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Nicheur		✓	✓	Vieux boisements
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	migrateur			✓	dune



Diagnostic socio-économique

Résumé du bilan

- EPCI, public local : Souhait d'être associé à la démarche (même si pas possible participer aux réunions)
- Perception assez négative des collectivités de la démarche Natura 2000 (face aux discours « rassurants » initiaux, mise en place de réglementations) : contradiction possible avec l'aménagement des territoires.
- Regrets d'absence d'actions sur certains sites.
- Labellisation des sites (intérêt touristique, découverte des enjeux...)

Diagnostic socio-économique

Résumé du bilan

→ Point faibles : la communication

Communication insuffisante (vie des sites, enjeux..).

Communication à développer auprès des acteurs du territoire

Communication technique à développer : espèces invasives et indésirables, nettoyage des plages, mesures pour la conservation des enjeux, etc.

→ Points forts

Pour les acteurs de l'aménagement du territoire

- Intérêt pour les chartes Natura 2000

- Intérêt des sentiers pédagogiques (com « de terrain »).

Globalement, Natura 2000 peut être considéré comme un « label » de qualité environnementale au niveau touristique.

Diagnostic socio-économique

Résumé du bilan, synthèse

En conclusion :

- Nécessité d'améliorer la communication, enjeu socio-éco n° 1 (vie des sites, remontée d'infos, signalétique pédagogique...)
- Prise en compte des EPCI dans la gestion territoriale
- Priorité aux sites où les contrats n'ont pas été mis en œuvre

L'enjeu fondamental des sites N2000, c'est la préservation de l'existant (installation de dispositifs adaptés, communication plus large et transparente...) Il est nécessaire également d'anticiper l'évolution de la démographie sur le littoral (prêter de plus en plus d'attention à ces stratégies de protection et d'information, évolution des équipements existants...).

→ Remarques sur les diagnostics ?

Préfiguration des enjeux et objectifs

Les enjeux

Nous proposons de retenir les enjeux tels qu'ils sont définis dans le document de travail, à savoir :

- ✦ Les Habitats naturels constituent l'enjeu majeur ; de leur état de conservation dépend la biodiversité,
- ✦ La flore présente des espèces liées aux habitats décrits, parmi lesquelles des patrimoniales parfois à fort enjeu de niveau mondial (endémiques, dont Corbeille d'or...),
- ✦ La faune est elle aussi abordée par le biais des habitats. Quelques espèces ressortent de l'annexe 2 DHFF

Enjeux et objectifs

Les objectifs

Code	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels
A	<i>Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ A1 - Assurer la conservation des laisses de mer et mettre en place les mesures de conservation pour les espèces d'habitats de haut de plage ■ A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires (dunes grises, dunes brunes, pelouses annuelles...) ■ A3 - Améliorer les fonctionnalités des habitats hygrophiles ■ A4 - Restaurer des milieux dunaires dégradés ■ A5 - Améliorer la qualité des habitats naturels de dune boisée
B	<i>Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ B1 - Recréer ou améliorer les milieux favorables aux espèces des zones humides (présentes ou potentielles) ■ B2 - Assurer le maintien de la diversité de la dune boisée, en favorisant les feuillus et les peuplements âgés ■ B3 - Favoriser les conditions d'accueil des Chiroptères ■ B4 - Veiller au contrôle des espèces invasives
C	<i>Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ C1 - Identifier et mesurer les dégradations constatées, mettre en œuvre les mesures de protection ■ C2 - Engager les opérations en concertation avec les politiques publiques ■ C3 - Rechercher les possibilités de participation au niveau des politiques publiques
D	<i>Conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ D1 - Développer la collaboration avec les compétences locales ■ D2 - Assurer les suivis en recherchant des méthodologies fiables, peu dispendieuses, et pérennes
E	<i>Assurer l'animation du site et la communication, en coordination avec les politiques publiques.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ E1 - Définir le plan d'actions pour le site ■ E2 - Assurer les suivis écologiques et des actions

→ Ces objectifs diffèrent peu, sinon sur la forme, de ceux définis pour le premier docob

Enjeux et objectifs

Les objectifs

→ Argumentaire sur la pertinence des objectifs

- **A1 - Assurer la conservation des laisses de mer** : la fréquentation des plages induit des actions nécessaires à l'accueil du public mais par ailleurs néfastes à la conservation des milieux et espèces. Le nettoyage manuel sélectif constitue le seul outil répondant tout à la fois à la conservation des milieux et espèces, et à la demande sociale.
 - **A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires** : les éléments naturels (érosion marine, dynamique éolienne...) conduisent à une évolution relativement rapide des milieux. Le maintien de la mosaïque d'habitats composant le milieu littoral reste un enjeu majeur.
 - **A3 - Améliorer les fonctionnalités des habitats hygrophiles** : la régression des habitats hygrophiles, la plupart du temps due à l'action anthropique, est une préoccupation majeure, ces habitats étant actuellement très minoritaires dans la mosaïque littorale.
 - **A4 - Restaurer des milieux dunaires dégradés** : le cas échéant, la reconstitution de milieux dunaires peut permettre de retrouver la mosaïque d'habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires.
 - **A5 - Améliorer la qualité des habitats naturels de la dune boisée** : la pinède à Chêne-liège constitue un « habitat rare » ; mais ses fonctionnalités sont souvent amoindries du fait d'une sylviculture conduisant à une exploitation précoce de bois. Toutes les mesures visant à atteindre cet objectif sont profitables à l'amélioration de l'état de conservation de cet habitat.
-
- **B1 - Recréer ou améliorer les milieux favorables** : les espèces végétales et animales sont très réactives à l'amélioration ou la création de milieux favorables, comme les mares, les zones humides, les milieux ouverts en dune boisée, etc. La plupart de ces « milieux rares » actuellement peuvent contribuer très sensiblement à la diversité des espèces.
 - **B2 - Assurer le maintien de la diversité de la dune boisée** : En favorisant les feuillus et les peuplements âgés, on améliore grandement la diversité végétale et animale, y compris celle des espèces de l'annexe 2 de la directive.
 - **B3 - Favoriser les conditions d'accueil des Chiroptères** : les Chiroptères sont à la fois très sensibles à la dégradation de leurs conditions d'accueil, et de bons indicateurs de la diversité des habitats. Il est possible de recréer (le cas échéant) des conditions favorables, et d'agir par ailleurs sur certaines pratiques (notamment sylvicoles).
 - **B4 - Veiller au contrôle des espèces invasives** : Dans la mesure où le contrôle est possible, la limitation des invasives conduit dans tous les cas à une amélioration de la diversité. Les actions peuvent être indispensables pour éviter la perte d'espèces locales, voire d'habitats.
-
- **C1 - Identifier et mesurer les dégradations constatées** : L'accroissement de la population conduit sur le littoral à une pression anthropique de plus en plus forte, induisant des dégradations sur les habitats naturels. Les techniques de limitation de ces dégradations sont connues et efficaces, mais elles sont indispensables à la conservation des habitats dunaires.
 - **C2 - Engager les opérations en concertation** : les opérations de contrôle de la pression anthropique sont à envisager dans le cadre d'une large concertation avec les politiques publiques (communes, EPCI notamment) pour améliorer leur efficacité, et, le cas échéant, pour envisager leur financement.
 - **C3 - Rechercher les possibilités de participation** : dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'accueil du public et la conservation des habitats naturels et des espèces doivent logiquement s'intégrer dans les logiques financières dévolues à l'amélioration des équipements. La communication et la pédagogie accompagnant les dispositifs sont également à prendre en compte.

Projet de catalogue d'actions

Site de Mimizan

	Objectifs de développement durable	Mesures contractuelles	Action	Effets attendus	Effets autres
A	<i>Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales</i>	A32332 Restauration des laisses de mer	Nettoyage manuel sélectif	Reconstitution de l'habitat « laisses de mer »	Conservation flore et faune patrimoniale (Nébrie, Pourpier de mer...)
A		A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Création d'exclos	Conservation d'habitats dont « dunes grises » (prioritaire) Possibilité de retour du Gravelot à collier interrompu	Protection flore (Corbeille d'or...), faune (Lézard ocellé...)
B	<i>Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire</i>	F22702 Création ou rétablissement de mares forestières	Création de mares	Possibilité d'accueil de Pélobate cultripède Apparition habitat « humide »	Diversification flore/faune
B		F22701 Création ou rétablissement de clairières ou landes (NB pour les pare-feu, on peut aussi s'appuyer sur F22713 Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats)	Maintien de milieux ouverts : - coupe et fauche de lisière - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés	Apparition d'habitats thermophiles (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...) ou hygrophiles	Apparition d'espèces patrimoniales (Romuléa à bulbe, orchidacées...) Terrain de chasse (Chiroptères...)
B		FF22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (action éligible à un financement sur barème régional).	- mise en place d'îlots de sénescence - maintien d'arbres isolés	Fréquentation à terme par des espèces à enjeux (notamment chiroptères, cavicoles, Lucane, Capricorne...)	Venue d'espèces patrimoniales diverses (pics, torcol, insectes...)
B		A32320P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune) F22711 Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)	Contrôle d'espèces invasives (cibles : Baccharis, Jussie, Herbe de la Pampa...)	Conservation des habitats	Retour de diversité
C	<i>Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces</i>	A32329 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage. A32326P Aménagements visant à informer les usagers	Mise en défens, signalétique	Conservation des habitats dunaires	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	Mise en défens, signalétique en milieu boisé	Conservation des habitats dune boisée	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		Voir A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Nettoyage manuel sélectif de la dune	Conservation d'habitats	Limitation de la pollution Aspect paysager Conservation d'espèces d'intérêt communautaire

Projet de catalogue d'actions

Site de Lit et Mixe

Objectifs de développement durable		Mesures contractuelles	Action	Effets attendus	Effets autres
A	Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales	A32332 Restauration des laisses de mer	Nettoyage manuel sélectif	Reconstitution de l'habitat « laisses de mer »	Conservation flore et faune patrimoniale (Nébrie, Pourpier de mer...)
A		A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Création d'exclos	Conservation d'habitats dont « dunes grises » (prioritaire) Possibilité de retour du Gravelot à collier interrompu	Protection flore, faune
B	Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire	F22702 Création ou rétablissement de mares forestières	Création de mares	Possibilité d'accueil de Pélobate cultripède Apparition habitat « humide »	Diversification flore/faune
B		F22701 Création ou rétablissement de clairières ou landes (NB pour les pare-feu, on peut aussi s'appuyer sur F22713 Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats)	Maintien de milieux ouverts : - coupe et fauche de lisière - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés	Apparition d'habitats (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...)	Apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...) Terrain de chasse (Chiroptères...)
B		FF22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (action éligible à un financement sur barème régional).	- mise en place d'îlots de sénescence - maintien d'arbres isolés	Fréquentation à terme par des espèces à enjeux (notamment chiroptères, cavicoles, Lucane, Capricorne...)	Venue d'espèces patrimoniales diverses (pics, torcol, insectes...)
B		A32320P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune) F22711 Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)	Contrôle d'espèces invasives (cibles : Baccharis, Herbe de la Pampa...)	Conservation des habitats	Retour de diversité ? Protection d'espèces d'intérêt communautaire
C	Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces	A32329 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage. A32326P Aménagements visant à informer les usagers	Mise en défens, signalétique	Conservation des habitats dunaires	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	Mise en défens, signalétique en milieu boisé	Conservation des habitats dune boisée	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		Voir A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Nettoyage manuel sélectif de la dune	Conservation d'habitats	Limitation de la pollution Aspect paysager

Projet de catalogue d'actions

Site de Seignosse (et extensions)

Objectifs de développement durable	Mesures contractuelles	Objectif	Action	Effets attendus	Effets autres	
A	Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales	A32332 Restauration des laines de mer	Protection des laines de mer	Nettoyage manuel sélectif	Reconstitution de l'habitat « laines de mer »	Conservation Euphorbia pépils Conservation flore et faune patrimoniale (Nébrie, Pourpier de mer...)
A		A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Protection des habitats dunaires	Création d'exclos	Conservation d'habitats dont « dunes grises » (prioritaire) Possibilité de retour du Gravelot à collier interrompu	Protection flore (Corbeille d'or...), faune (Lézard ocellé...)
B	Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire	F22702 Création ou rétablissement de mares forestières	Réhabilitation d'habitats	Création de mares	Possibilité d'accueil de Cistude, Pélobate cultripède... Apparition habitat « humide »	Diversification flore/faune
B		F22701 Création ou rétablissement de clairières ou landes (NB pour les pare-feu, on peut aussi s'appuyer sur F22713 Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats)	Réhabilitation d'habitats	Maintien de milieux ouverts : - coupe et fauche de lisière - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés	Apparition d'habitats (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...) Espèces ciblées : Engoulement d'Europe, Criccaète Jean-le blanc	Apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...) Terrain de chasse (Chiroptères...)
B		FF22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (action éligible à un financement sur barème régional).	biodiversité	- mise en place d'îlots de sénescence - maintien d'arbres isolés	Fréquentation à terme par des espèces à enjeux (notamment chiroptères, cavicoles, Lucane, Capricorne...)	Venue d'espèces patrimoniales diverses (pics, torcol, insectes...)
B		A32320P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune) F22711 Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)	Réhabilitation d'habitats	Contrôle d'espèces invasives (cibles : Baccharis, Sénéçon du Cap, Herbe de la Pampa...)	Conservation des habitats (dune blanche, dune grise, 2180...)	Retour de diversité, protection des espèces d'intérêt communautaire
C	Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces	A32329 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires ; A32326P Aménagements visant à informer les usagers	Protection des habitats dunaires	Mise en défens, signalétique	Conservation des habitats dunaires	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	Protection des habitats en dune boisée	Mise en défens, signalétique en milieu boisé	Conservation des habitats dune boisée	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		Voir A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Réhabilitation d'habitats	Nettoyage manuel sélectif de la dune	Conservation d'habitats	Limitation de la pollution Aspect paysager

Projet de catalogue d'actions

Site de Capbreton

Objectifs de développement durable		Mesures contractuelles	Action	Effets attendus	Effets autres
A	<i>Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales</i>	A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Création d'exclos	Conservation d'habitats dont « dunes grises » (prioritaire)	Protection flore (Corbeille d'or...), faune (Lézard ocellé...)
		F22702 Création ou rétablissement de mares forestières	Création de mares	Possibilité d'accueil de Pélobate cultripède Apparition habitat « humide »	Diversification flore/faune
B	<i>Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire</i>	F22701 Création ou rétablissement de clairières ou landes (NB pour les pare-feu, on peut aussi s'appuyer sur F22713 Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats)	Maintien de milieux ouverts : - coupe et fauche de lisière - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés	Apparition d'habitats (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...)	Apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...) Terrain de chasse (Chiroptères...)
		FF22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (action éligible à un financement sur barème régional).	- mise en place d'îlots de sénescence - maintien d'arbres isolés	Fréquentation à terme par des espèces à enjeux (notamment chiroptères, cavicoles, Lucane, Capricorne...)	Venue d'espèces patrimoniales diverses (pics, torcol, insectes...)
		A32320P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune) F22711 Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)	Contrôle d'espèces invasives (cibles : Baccharis, Sénéçon du Cap, Herbe de la Pampa...)	Conservation des habitats	Retour de diversité
		A32329 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage. A32326P Aménagements visant à informer les usagers	Réhabilitation de la dune - travaux de fixation des sables - travaux de mise en défens	Réhabilitation des habitats	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C	<i>Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces</i>	F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	Mise en défens, signalétique en milieu boisé	Conservation des habitats dune boisée	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
		Voir A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Nettoyage manuel sélectif de la dune	Conservation d'habitats	Limitation de la pollution Aspect paysager
		Animation – co-financements	Etude du Marais de la Pointe, zone humide arrière-dunaire majeure	Intégration possible au réseau N2000 (comprend l'étude de faisabilité)	Intégration d'un site majeur pour le réseau N2000

Projet de catalogue d'actions

Site de Tarnos

Objectifs de développement durable		Mesures contractuelles	Objectif	Action	Effets attendus	Effets autres
A	<i>Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales</i>	A32332 Restauration des laisses de mer	Protection des laisses de mer	Nettoyage manuel sélectif	Reconstitution de l'habitat « laisses de mer »	Conservation Euphorbia pépils Conservation flore et faune patrimoniale (Nébrie, Pourpier de mer...)
A		A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Protection des habitats dunaires	Création d'exclos	Conservation d'habitats dont « dunes grises » (prioritaire) Possibilité de retour du Gravelot à collier interrompu	Protection flore (Corbeille d'or...), faune (Lézard ocellé...)
B	<i>Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire</i>	F22702 Création ou rétablissement de mares forestières	Réhabilitation d'habitats	Création de mares	Possibilité d'accueil de Cistude, Pélobate cultripède... Apparition habitat « humide »	Diversification flore/faune
B		F22701 Création ou rétablissement de clairières ou landes (NB pour les pare-feu, on peut aussi s'appuyer sur F22713 Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats)	Réhabilitation d'habitats	Maintien de milieux ouverts : - coupe et fauche de lisière : non justifiée sur Tarnos - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés	Apparition d'habitats (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...) Espèces ciblées : Engoulement d'Europe, Cricaète Jean-le blanc	Apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...) Terrain de chasse (Chiroptères...)
B		FF22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (action éligible à un financement sur barème régional).	biodiversité	- mise en place d'îlots de sénescence - maintien d'arbres isolés	Fréquentation à ferme par des espèces à enjeu (notamment chiroptères, cavicoles, Lucane, Capricorne...)	Venue d'espèces patrimoniales diverses (pics, torcol, insectes...)
B		A32320P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune) F22711 Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)	Réhabilitation d'habitats	Contrôle d'espèces invasives (cibles : Baccharis, Sénéçon du Cap, Herbe de la Pampa...)	Conservation des habitats (dune blanche, dune grise, 2180...)	Retour de diversité, protection des espèces d'intérêt communautaire
C	<i>Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces</i>	A32329 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires ; A32326P Aménagements visant à informer les usagers	Protection des habitats dunaires	Mise en défens, signalétique	Conservation des habitats dunaires	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	Protection des habitats en dune boisée	Mise en défens, signalétique en milieu boisé	Conservation des habitats dune boisée	Conservation des espèces patrimoniales Objectif pédagogique
C		Voir A32327P Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	Réhabilitation d'habitats	Nettoyage manuel sélectif de la dune	Conservation d'habitats	Limitation de la pollution Aspect paysager

Validations du copil

- ✚ Le bilan d'activité 2013, le prévisionnel 2014,
- ✚ Les extensions de périmètres,
- ✚ Le diagnostic écologique et socio-économique,
- ✚ Les objectifs et enjeux,
- ✚ Le cas échéant, le projet de catalogue d'actions



Merci pour votre attention